

MAÎTRISE D'OUVRAGE

AGATE
19 rue Trajan
30035 CS 50021 NÎMES



ZAC MEZEIRAC
COMMUNE DE MARGUERITTES

N° DU LOT

lot du 06 au 12

Surface du terrain

2539 m²

La surface définitive sera déterminée par bornage

Surface de Plancher maximum autorisée sur ce lot

780 m²

Surface Imperméabilisable maximum autorisée sur ce lot

1400 m²

Zonage du PLU

Secteur 2AU

EQUIPE DE MAÎTRISE D'ŒUVRE

QUAILEMONDE
URBANISME ARCHITECTURE RECHERCHE

QUAILEMONDE
Architecte-Urbaniste
ZI Parc Delta - RN113
30230 BOUILLARGUES



TECTA
Bureau d'étude
Green Park, bât. C
149 Av du Golf
34670 BAILLARGUES



RICHIER
Paysagiste
228 rue François Arago
13005 MARSEILLE

Localisation parcelle de la ZAC

Future référence cadastrale



INDICE	DATE	MODIFICATIONS
1	25/08/2020	Livraison initiale
2	29/09/2020	Livraison intermédiaire
3	07/05/2021	Livraison intermédiaire
4	31/10/2024	Livraison intermédiaire

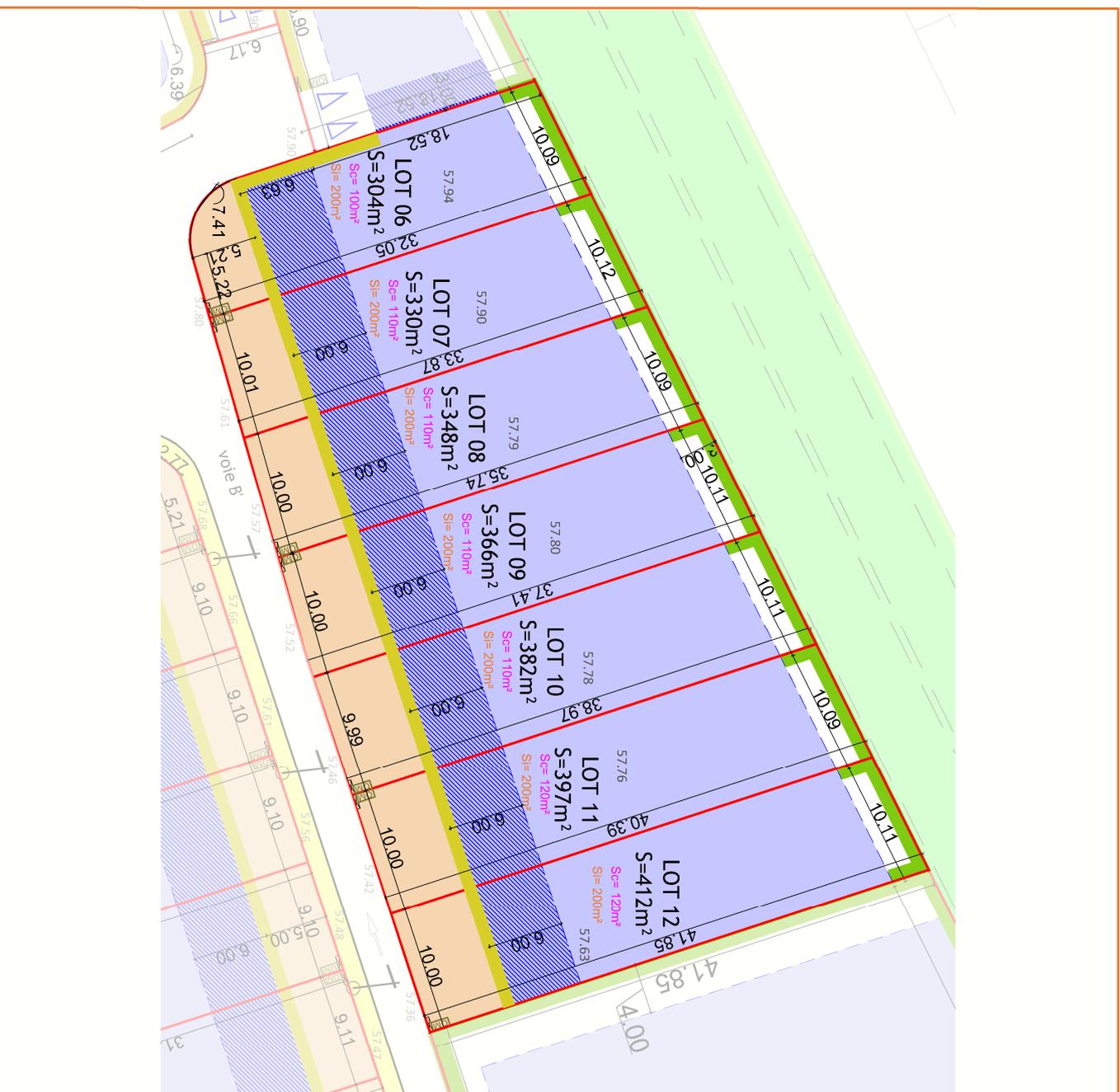


REGLEMENT DU PLU APPLICABLE AU LOT / SECTEUR ET PRESCRIPTIONS ARCHITECTURALES DE LA ZAC DE MEZEIRAC

-  Emprise du l'ilot
-  Emplacement stationnement lots denses uniquement, clôtures sur la limite parcellaire sur rue interdites
-  Aménagement paysager hors emprise PPNC obligatoire
-  Emplacement OM
-  Trottoirs
-  Muret avec coffret technique (EDF, Telecom, Eau Potable, emplacement boîte aux lettres) à la charge de l'aménageur (profondeur 1m)
-  Réseau Eaux usées (l'emplacement des réseaux est donné à titre indicatif et est susceptible d'être déplacé en fonction des impératifs techniques)
-  Emprise constructible des habitations R+1 maximum autorisée
-  Toiture tuile, pente imposée 30% / Toiture terrasse autorisée
-  Emprise constructible garage et/ou annexes
-  Hauteur maximale autorisée 4.50m
-  * Les piscines doivent être conformes au PLU
-  Implantation Clôture : Ht 1.80m maximum - mur 1.00m peut être surélevé d'un grillage
-  Clôture limites séparatives : Ht 1.80m maximum - grillage - absence de clôture autorisée, canisse interdite
-  Haies et/ou plantes grimpantes périphériques obligatoires le long de toutes les clôtures - essences méditerranéennes de type : laurier tin, eleagnus doré, abélia, photinia red, jasmin, ...
-  Conteneurs poubelles à intégrer dans la clôture (voir CPAUP)
-  Lampadaires
-  7
-  57.23 Côte terrain naturel (TN)
-  57.48 Côte projet accès lot
-  Sc= 100m² Surface de plancher maximale affectée au lot
-  Si= 200m² Surface imperméabilisée affectée au lot
-  Sens de circulation de la voie

Pluvial : Le nivellement général du terrain devra permettre le ruissellement des eaux de pluie côté voirie sauf lots limitrophes aux bassins de la ZAC qui doivent s'y déverser directement

NB : Les cotes sont données à titre indicatif.



Echelle 1:500